

ASSOCIATION SPORTIVE SENAN PETANQUE

UN RETOUR AUX BASES

Depuis le 22 Octobre dernier, l'association sportive Senan pétanque a un nouveau président avec le retour au poste de Jérôme BILLIETTE fondateur du club en 2009. Qui succède donc à Cédric Dufour, qui lui-même reste au sein du bureau comme vice-président. Le nouveau bureau se compose de la sorte pour le mandat 2022/2025.

- Président : BILLIETTE Jérôme
- Vice-Présidents : SOLLIER Phillippe et DUFOUR Cédric
- Secrétaire : SIMON Chantal
- Secrétaire Adj : SIMON Robert
- Trésorier : DAUDEY Pascal
- Trésorier Adj : HUOT Sylvain
- Membres de bureau : BILLIETTE Ghislaine, JUILIEN Pascal, MOUTARD Jean-Jacques

Le président met l'accent sur le mot « Convivialité » qui sera le maître mot de l'association, afin de recréer une dynamique club qui semble un peu disparue, sans doute faute au covid. « Nous ne pourrons jamais rivaliser avec les grands clubs comme Auxerre, Sens, Migennes, Saint-Florentin, Joigny ou autres, nous resterons toujours un petit club, à nous de nous donner les moyens de faire quelque chose de convivial avec les joueuses et joueurs respectables et respectés et en y intégrant les administré(e)s de la population du village qui souhaiteraient nous rejoindre. »

Cette année nous organiserons, 4 tournois officiels (titulaire d'une licence).

- Doublette Challenge Patrick Beuret Samedi 21 mai
- Doublette Dimanche 26 juin
- Triplette Samedi 16 juillet
- Doublette vétérans Mercredi 03 août

Nous prendrons aussi une journée championnat des clubs, ce qui fera nos 5 droits de buvette annuels.

Puis nous organiserons, quelques manifestations internes où nous nous ferons un plaisir d'accueillir la population senanaise.

Pour les rendez-vous internes :

- Samedi 23 juillet Doublette mêlée
- Dimanche 28 août Doublette formée
- Samedi 17 septembre Tête à tête

L'EFFECTIF JEUNE EN BAISSÉ AVEC CETTE PANDEMIE...

Pour les jeunes, le prévisionnel nous annonce 7 jeunes en 2022 contre 24 il y a 3 ans...une vraie catastrophe pour une école 2 étoiles fédé. Le président va donc prendre contact avec les écoles de la commune et villages aux alentours afin d'organiser au printemps « un tournoi famille », un jeune avec un parent (mère ou père), il va falloir se donner les moyens de recrutement et nous allons « SENSIBILISER » les scolaires.

A NOTER : L'une des premières action mise en place par ce nouveau bureau est : LA GRATUITE DE LA LICENCE JEUNE, VOS ENFANTS SONT LES BIENVENUS...

Contact : Jérôme BILLIETTE éducateur 2è degré national
au 06 04 65 29 26

PS : Licence adulte 38€ + certificat médical

SENAN FOOTBALL CLUB

Les équipes du Senan Football Club ont pu réaliser leur première partie de championnat. Cette année nous avons pu mettre en valeur sur notre calendrier une partie de notre effectif dont les plus jeunes. L'élaboration de ce calendrier a pu se faire grâce à la participation généreuse de nos annonceurs que nous remercions.

Nous remercions aussi les habitants du village pour leur accueil et leur générosité.

<https://senanfc89.wixsite.com/senanfc>



DANSE

L'Association SENAN DANSE vous souhaite une bonne et heureuse année 2022. La situation que nous vivons est anxiogène. La danse permet de nous évader, de nous ressourcer. Les cours sont toujours accessibles pour les personnes qui veulent nous rejoindre. Je vous rappelle les jours et les heures : Mercredi de 17 h à 21 heures (toutes les heures) cours de «Mouv'dances» ou danse en ligne. Jeudi de 18 heures à 19 h : Rock débutants et de 19 h à 20 h : Rock avancés.

N'hésitez pas à prendre des renseignements au 06.18.75.64.31 ou dansdesalons89@gmail.com



BIBLIOTHÈQUE

Nadine et Aurore les bénévoles de la bibliothèque municipale vous adressent leurs meilleurs voeux pour l'année 2022. Voici un petit aperçu des nouveautés que l'on peut vous proposer.

Nos horaires restent les mêmes : mercredi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 derrière le city-stade.



MAIRIE DE SENAN

Adresse

1, rue d'Aillant-sur-Tholon - 89710 SENAN

Horaires d'ouverture

Lundi : de 9 h 00 à 12 h 00
Mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00
Vendredi : de 16 h 00 à 19 h 00
Samedi : sur rendez-vous

Contacts

Téléphone : 03 86 63 46 90
Télécopie : 03 86 63 48 99
Courriel : mairie-senan89710@orange.fr
Site : comunedesenan.jimdo.com

l'écho de Senan

Bulletin d'information de la commune de Senan - JANVIER 2022

MEILLEURS VOEUX



LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle fois cette année, je ne pourrai pas vous présenter mes vœux de vive voix et nous ne partagerons pas la fameuse galette, ce moment convivial bien apprécié par de nombreux Senanais.

Malgré tout, nous avons pu fêter Noël et le Nouvel An en famille ou entre amis sans être confinés ou trop contraints.

Les activités municipales ont repris et il est utile de faire un petit point sur les travaux et les projets pour 2022.

Nous allons entreprendre la restauration et la modernisation de la station d'épuration et nous attendons le retour de la demande de subvention pour passer commande au fournisseur déjà sélectionné et retenu. De ce fait, nous allons enfin pouvoir réaliser la dernière tranche d'assainissement de la commune.

Nous allons terminer l'accessibilité de l'école et de

l'église: les commandes pour ces travaux sont déjà passées.

Nous poursuivrons le projet de construction d'un bâtiment près des terrains de sport mais les procédures d'expropriation des deux terrains concernés, possédés par de multiples héritiers, sont complexes et retardent l'aboutissement de ce projet.

Nous étudions avec un architecte la réhabilitation et la mise en valeur de la Place de la Liberté, espace que nous souhaitons plus convivial et plus agréable. Nous installons des dispositifs de sécurité routière pour ralentir la vitesse de circulation dans le village.

En ce début de 2022 si particulier encore, permettez-moi avec l'ensemble du conseil municipal de vous présenter tous nos vœux de bonheur et de santé. Profitez bien de tous ces petits moments de plaisir et de joie que la vie peut nous apporter. Le temps passe si vite...

Très amicalement,

Votre maire, Gérard CHAT

ÉDITORIAL

DE L'IMPORTANCE DU RECENSEMENT

Malgré tous les bouleversements entraînés par une pandémie qui ne semble jamais finir, des activités et des opérations essentielles ont lieu dans notre pays. C'est le cas du recensement de la population 2022, déjà reporté d'un an pour cause de Covid 19. Je me permets d'insister sur l'importance de cette enquête, effectuée tous les cinq ans, par roulement dans les communes rurales. Il ne s'agit pas seulement d'une opération statistique qui n'aurait pour but que de compter le nombre d'habitants d'un territoire donné. Le recensement va bien au-delà. Il permet, en effet, par le dénombrement officiel de la population d'une commune, de calculer la participation de l'Etat au budget des collectivités locales (Dotation Globale de Fonctionnement). Mais, plus largement, la connaissance de l'évolution démographique d'un territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins d'une population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraites...) et de rénovation de certains quartiers ou de certaines zones.

Le recensement, qui porte aussi sur les logements, améliore la connaissance des conditions de vie de nos concitoyens (prédominance ou non de l'habitat collectif ou de la maison individuelle, raccordement ou non au chauffage collectif, à l'assainissement...).

La participation à cette collecte a été rendue obligatoire par les pouvoirs publics depuis très longtemps. Le premier recensement dans notre pays a eu lieu en 1841 sous la Monarchie de Juillet et a toujours pu se dérouler, sauf pendant les deux conflits mondiaux. Cette obligation est un devoir civique et je vous demande de bien accueillir les deux agents recenseurs de notre commune, Marie-Agnès PETIT et Christelle TANTOT, que beaucoup d'entre vous connaissent puisque ces deux dames avaient déjà assuré le recensement de 2016.

J'insiste sur le fait que les données collectées sont strictement confidentielles et que l'établissement de statistiques par l'Institut National des Statistiques et des Études Économiques (INSEE) est rigoureusement anonyme.

Le recensement dans notre commune débute le 20 JANVIER PROCHAIN et se terminera le 19 FÉVRIER 2022. Vous serez informés par d'autres supports (lettre personnelle du maire, affiches...). Pour celles et ceux qui le peuvent, privilégiez les réponses par internet: cela fait gagner du temps et évite des manipulations de documents-papiers. Nous comptons sur votre participation active et rapide.

Le contenu, de caractère plutôt administratif, de cet éditorial, ne m'empêche pas de vous souhaiter une très bonne et très heureuse année nouvelle.

Contact: francois.bourguignon@icloud.com

INFORMATION COMMUNALE

Madame AnnSophie LEMIRE-BOUNON nous fait savoir qu'elle est présente avec son camion-épicerie le lundi tous les 15 jours (semaine impaire) Place de la Liberté à Senan de 17h à 19h30. Elle propose des produits en vrac ouvert, écologique et zéro déchet: alimentaire sec (farines, légumineuses...), vrac liquide (huiles...), cosmétiques solides et produits d'hygiène, entretien de la maison en vrac....

Pour plus d'informations, lavieenvrac89@gmail.com ou sur Facebook, levracdanno89.



HISSEZ-HAUT MARCHÉ DE NOËL

Grâce au pass sanitaire nous avons scanné 254 visiteurs. Nous avons 28 exposants en extérieur et en intérieur. Notamment des personnes du village comme : la Boulangerie Vaudescal, viticulteur Aurélie Crépin, Ferme de Gros Mont avec Guillaume Groeneweg, Alimello Traiteur, céramiste Emmanuèle Baud, les Créatives, Annick Cottin avec Body Nature.

Mais aussi des exposants des alentours comme : les bijoux d'Angèle, G.Créé, Création & Élégance, L'atelier du Macaron, Confiserie MLM, Houblon d'exception...

Et des exposants venant de plus loin comme : MéliWash, Les Caves du Revermont, huîtres coquillages et crustacés de Cancale...

Nous remercions tous les exposants et les bénévoles pour l'organisation.

Ce marché de Noël était très joli avec une belle ambiance de Noël grâce au vin chaud, petit sablés et la visite du père Noël.

Dans nos actions à venir, nous envisageons une vente de brioches, très demandée et peut-être aussi une vente de chocolats pour pâques, surveillez vos boîtes aux lettres et suivez nous sur notre Facebook: Hissez Haut de Senan.

C'est le cœur rempli d'espoir, d'optimisme, de courage, mais aussi d'humilité et de réalisme, que tous les membres du bureau et moi-même vous adressons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2022 vous apporte santé, amour des vôtres et bonheur.

Annabelle Alves

Secrétaire APE Hissez Haut



CONCOURS DE PHOTOS

Un concours de photos intitulé « Senan en hiver » est organisé par la municipalité. Ce concours devait se terminer le 9 janvier pour une annonce des résultats le 14 janvier lors de la cérémonie des vœux 2022.

La cérémonie ayant été annulée, nous avons décidé de prolonger le concours jusqu'au dimanche 6 février. Ce concours est réservé aux habitants de Senan, la photo doit avoir été prise entre le 1er décembre 2021 et le 6 février 2022, le territoire de Senan doit être reconnaissable.

La photo doit être envoyée à l'adresse mail suivant : concours-senan89710@orange.fr.

Le règlement complet est disponible à la mairie, sur Panneau Pocket et sur le site de la commune.

Les personnes ayant déjà participé ont la possibilité de renvoyer une nouvelle photo qui remplacera l'ancienne.



LES CRÉATIVES

Exposition de Noël 2021

Nous remercions tous les visiteurs qui ont contribué à la réussite de notre exposition de Noël du 5 décembre dernier.

Nous reprenons nos activités :

- De loisirs créatifs le samedi 15 janvier 2022 de 14 h à 17 h.
- De couture le mardi 11 janvier 2022 de 18 h à 21 h.

Les activités se déroulent à la salle de la bibliothèque. Si vous souhaitez nous rejoindre contactez Valérie LOUOT au 06 68 44 30 23.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2022 et la réussite de tous vos souhaits.



CARNET

-Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de:

- MALAURIE et MAGDALENA, chez Camille HENRI et Hugo GRIMAL, le 21 décembre 2021. Bienvenue à Malaurie et Magdalena et toutes nos félicitations aux parents.

-Nous avons le plaisir d'annoncer que:

- Madame Bilitis GUIBA et Monsieur Brahim BOUHAFS se sont unis par les liens du mariage en la mairie de Senan, le 30 octobre 2021.
- Madame Marine GUILLAUD et Monsieur Nicolas MISCHIATTI se sont unis par les liens du mariage en la mairie de Senan le 13 novembre 2021.

Tous nos vœux de bonheur aux époux.

-Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de:

- Monsieur Alain CAUCHOIS, né le 15 mars 1946 à Elbeuf (76), le 5 octobre 2021.
- Monsieur Claude JOSSE, né le 20 août 1943 à Paris (75), le 25 octobre 2021.
- Madame Simone CORNET, née CAMBRAY, le 2 août 1939 à Paris (75), le 5 novembre 2021.
- Madame Germaine DUMONT, née MULOT, le 3 janvier 1925 à Senan, le 5 décembre 2021.

Nous présentons nos condoléances attristées à leurs familles et à leurs proches.

REPAS DES AÎNÉS

La situation sanitaire ne s'étant pas améliorée au mois de décembre dernier, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a été contraint, à son grand regret, d'annuler le traditionnel repas des aînés. Cette décision, difficile à prendre dans la mesure où ce moment de repas et d'animation est très apprécié, a été bien acceptée et comprise par tous. D'autant que le traiteur (Camu à Ormoy) a bien voulu remplacer la prestation annulée par la confection d'un plateau-repas reprenant les mets du menu. Une distribution a été organisée dans la cour de la mairie le dimanche 12 décembre. Une petite coupe de Crémant était servie à ceux qui le désiraient. Sans prétendre remplacer le repas, ce plateau a donné satisfaction.

La semaine suivante, les colis de Noël ont été distribués à celles et ceux qui s'étaient inscrits pour cela. Un très grand merci aux bénévoles du CCAS et à Anne Buffeteau, secrétaire de mairie, qui s'est beaucoup investie dans cette opération.



COMITÉ DES FÊTES

Noël des enfants :

33 enfants, dont certains accompagnés d'un parent, ont assisté au spectacle « la voleuse des quatre saisons » interprété par deux membres de la troupe de théâtre Touk-Touk Compagnie.

Le père Noël est ensuite venu rendre visite aux enfants. Nous n'avons pas pu organiser de goûter après le spectacle, chacun est reparti avec un sachet de viennoiseries, un sachet de friandises et une boisson.

Pour rappel, cette activité concerne tous les enfants, de la petite section de maternelle au CM2, étant scolarisés à SENAN ou habitant SENAN mais étant scolarisés à l'extérieur.

Nous souhaitons à chaque senanaise et senanais une excellente année 2022 et espérons pouvoir reprendre nos activités en 2022 après presque deux années de pause.

E-mail comité des fêtes : cdfsenan89710@orange.fr

